

[illegible]

 Emplacement réservé
 Hauteurs absolues applicables sur certaines zones
 Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (PAPAG)
 Bâtiment susceptible de changer de destination
 Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 Retrait minimal spécifique par rapport à la limite d'emprise publique
 Retrait minimal spécifique par rapport à la limite d'emprise publique
 Ligne commerciale à préserver

 Trame bâti
 Parcelle
 Cimetière



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Projet de modification de droit commun n°1

AGENCE D'URBANISME
FLANDRE-OOST
agur

Echelle : 1 / 5 000ème